

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
de l'école de la Pommeraie**

**Procès-verbal du conseil d'établissement tenu le 2 février 2026 à
19 h à l'école de la Pommeraie**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mme Karine St-Pierre	Présidente
M. Laurent Jodoin	Parent
Mme Emma Blanchette	Parent
Mme Andréanne Tessier	Parent – Représentante comité de parents
Mme Émilie Rignol	Parent
Mme Sabine Paré	Parent
Mme Marie-Hélène Paradis	Service de Garde
Mme Laury Savard	Enseignante
Mme Mélanie Brière	Enseignante
Mme Marie-Christine Bilodeau	Enseignante
M. Jean-François Beauséjour	Enseignant spécialiste

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Mme Mélanie Cadorette	Directrice
-----------------------	------------

ÉTAIENT ABSENTES :

M. Jean-Sébastien Thibault	Parent substitut
Mme Fanny Thibault	Parent substitut
M. Daniel-Éric St-Onge	Candidat : représentant de la communauté

1. CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Ouverture de la réunion à 19 h 02. Le quorum est constaté.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE25-26-26 Il est proposé par Mme Emma Blanchette et appuyé par Mme Andréanne Tessier d'adopter l'ordre du jour.

OUVERTURE DE LA RÉUNION

3. PAROLE AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

4. LECTURE, ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE PRÉCÉDENTE

CE25-26-27 On discute du partenariat entre le CPE et l'école pour le service traiteur et des alternatives qui pourraient s'offrir à nous afin de palier au problème de dépenses engendrées par le service (lave-vaisselle, assiettes, ustensiles, etc.)

Adopté par Marie-Hélène Paradis, secondé par Emma Blanchette

5. PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 - Information

Les résultats des mesures mises en place (CAP) portent fruits. Mélanie Cadorette et Marie-Hélène Paradis ont préparé un avant-midi de formation offert à trois écoles du secteur dans le cadre d'une COP des techniciennes de service de garde du secteur.

6. GRILLES-MATIÈRES 2026-2027 - APPROUVER

CE25-26-28 La grille est présentée à tous avec les alternatives possibles.

Adopté par Jean-François Beauséjour, secondé par Émilie Rignol

7. PHOTOS SCOLAIRES 2026-2027 - Discussion

Mélanie Cadorette nous mentionne qu'il faut être conscients de l'offre de plusieurs photographes et que le CE ne doit pas être lié année après année à la

même compagnie. Même si on reçoit une mosaïque gratuite, nous avons le loisir de regarder d'autres options. Nous décidons de conserver la compagnie YNA image pour l'an 2026-2027.

8. RÈGLES DU SERVICE DE GARDE 2026-2027

CE25-26-29

Marie-Hélène nous informe que ce sont essentiellement les mêmes règles que cette année. Elle nous avise toutefois que durant l'été, elle sera informée des augmentations à prévoir et c'est le seul changement qui sera apporté au document avant la rentrée 2026-2027. On se questionne sur les heures d'ouverture du service de garde (actuellement 6h45 à 18h00). On garde ces heures pour 26-27, mais il y aurait la possibilité de modifier pour 6h45 à 17h45 ou 7h00 à 18h00 éventuellement.

Pour la rentrée progressive au préscolaire, nous décidons d'enlever l'option du transport scolaire à 11h15 au jour 3. Les parents qui veulent que l'enfant quitte pour le dîner devront venir le chercher.

Adopté par Sabine Paré, secondé par Emma Blanchette.

9. FUSION DU FOND À DESTINATION SPÉCIALE

CE25-26-30

Mme Cadorette nous demande l'autorisation de scinder 2 budgets séparés (Dons pour la bibliothèque et intérêts) pour les mettre sous le même nom de projet.

Adopté par Laurent Jodoin, secondé par Marie-Hélène Paradis.

10. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DE PARENTS

Mme Tessier nous rapporte une discussion à propos des butes de neige. Il n'y aura pas de surveillance supplémentaire et les adultes continueront comme à l'habitude de veiller à la sécurité des élèves à leur charge.

Il y a une nouvelle réglementation pour superviser les parents « bénévole » et on doit se référer aux règles des ressources matérielles.

Ils ont également eu une discussion sur l'abolition de la période d'examens au secondaire afin de respecter le 180 jours d'école prescrit.

Il y a aussi certaines interrogations par rapport au temps d'écran octroyé à l'école.

Le message transmis au comité de parents est que les enseignants doivent conserver une autonomie professionnelle, mais de se référer à la direction et à l'enseignant même en cas de questionnement pour ouvrir la discussion!

Il y a eu un petit rappel sur les activités proscrites lors des sorties scolaires (tel que Laser Tag).

Des interrogations sont soulevées par rapport à l'application CLIC École, qui est une application ministérielle, notamment au secondaire.

Une nouvelle identité visuelle a été adoptée pour le comité de parents. Les règles de fonctionnement du comité seront révisées.

Une conférence a été choisie et sera offerte à tous les parents du CSSP. Le choix du conférencier a été arrêté.

.

11. LA VIE AU SERVICE DE GARDE

Marie-Hélène nous parle du retour au travail de certaines personnes et tout le personnel régulier sera de retour à temps plein d'ici-là relâche.

Les éducatrices développent de belles activités dans le cadre de leur CAP.

Une sortie lors de la prochaine journée pédagogique est prévue (jeudi 12 février).

12. LA VIE À L'ÉCOLE

Les élèves de 6^e année ont vécu un beau séjour en classe neige. C'était froid, mais que de beaux commentaires sur cette belle expérience!

La fin d'étape arrive à grands pas!

Une belle activité de St-Valentin a été préparée par le comité et sera vécue le mercredi 11 février prochain.

Un tournoi de futsal a eu lieu la fin de semaine dernière. Les tournois de volleyball et basketball sont à venir lors des prochaines journées pédagogiques.

13. OPP

Pour la soirée cinéma, un bon montant a été amassé! Il y aura une vente de croissants sous peu également (4 avril)! Il y a actuellement des discussions (Crèmerie Roberval et Nestor Picore) pour vendre des sundaes à l'école en mai.

14. CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION

Le CÉ doit annuellement faire une liste de critères qu'on souhaite observer chez la prochaine personne qui occupera le poste. La présidente du CÉ propose de nous envoyer le document approuvé pour l'an 2025-2026. On peut envoyer nos demandes d'ajouts à la présidente et nous approuverons le tout lors de la prochaine séance.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Marie-Hélène Paradis et appuyé par Mme Emma Blanchette de lever l'assemblée à 20h48.

CE25-26-31